DEC162221DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Olivier COMPAGNON, directeur par intérim de l'unité UMR7227 intitulée Centre de recherche et de documentation des Amériques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC161802INSHS du 29 juillet 2016 portant cessation de fonction de Monsieur Sébastien VELUT et nomination de Monsieur Olivier COMPAGNON directeur par intérim de l'unité UMR7227, intitulée « Centre de recherche et de documentation des Amériques » ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Monsieur Olivier COMPAGNON, directeur par intérim de l'unité UMR7227, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

 les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet 94800 Villejuif

Dépasser les frontières Advancing the frontières décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité :

- 2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Olivier COMPAGNON, délégation de signature est donnée à Monsieur Banduka DA SILVA, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC150202DR01 du 20 janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 7 septembre 2016

Le Délégué régional Patrick MOUNAUD

Dépasser les frontières Advancing the frontiers